



LES FRERES WRENN, CLEBRES JOUEURS DE TENNIS AMERICAIN.

Les deux frères, R. D. et Geo. L. Wrenn Jr. représenteront l'Amérique au tournoi international de tennis, à Longwood, Mass. C'est R. D. Wrenn qui a appris au président Roosevelt à jouer le jeu anglais.

LES Chevaux Nivernais EN AMERIQUE.

Nous donnons place dans nos colonnes à la lettre et à l'article ci-dessous qui s'expliquent d'eux-mêmes :

Monsieur le Rédacteur de l'ABELLE :

J'ai l'honneur de vous adresser en communication un article sur les Chevaux de trait à robe noire du Nivernais, qui est extrait du "Bulletin" de la Société d'Agriculture de la Nièvre, dont je suis le président.

Le Nivernais occupe le premier rang en France pour l'élevage des bœufs et des chevaux ; de même que ses bœufs noirs, ses chevaux blancs ont une réputation universelle.

J'ai pensé que l'article en question était de nature à intéresser vos nombreux lecteurs, et c'est à ce titre que je vous prie de vouloir bien le reproduire en entier ou partiellement, si vous le jugez à propos.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Président de la Société d'Agriculture de la Nièvre, Vte DE SAINT SAUVEUR.

Dans les derniers jours de juillet, à en lieu au Havre l'embarquement à destination de l'Amérique, d'un important convoi d'étalons de trait. Sur 310 animaux embarqués, on comptait 99 d'origine percheroise, 30 belges et 20 d'origine nivernaise.

Les chevaux belges, sous un gros volume, manquaient en général de cachet; les nivernais, au contraire, suffisamment développés, attiraient l'attention par leur distinction et l'élégance de leurs formes; quant aux percherois, très beaux et bien préparés, on leur reprochait de pêcher sous le rapport de la grosseur des membres.

Les appréciations des Américains présents étaient toutes à l'avantage des chevaux de la Nièvre.

Sur les vingt étalons nivernais dont un seul était noir, M. Philippe Denis, l'habile vendeur, en comptait six et M. Léon Flecher, trois; la constitution des deux premiers était certainement supérieure à celle des autres.

Les plus remarquables étaient sans conteste les étalons "After" (deux) et "Azar" (un). Ces deux animaux avaient obtenu, au concours de Nevers de l'année dernière, le 1er et le 2e prix. "Pétalo" ("Romany"), qui avait valu, au même concours, le 3e prix à M. Léon Flecher, avait également obtenu l'attention.

Tous ces chevaux ont été achetés dans la Nièvre par M. Flecher. Parmi les plus gros commerçants en chevaux de l'Amérique ils ont tous inscrits au "Stud Book" des chevaux de trait français (section nivernaise). On sait, d'ailleurs, que les Américains exigent absolument que les étalons, bœufs, béliers, etc., qu'ils importent, soient munis de certificats d'origine bien en règle.

M. Flecher a vivement félicité les éleveurs nivernais des progrès incontestables qu'ils ont réalisés, et qui permettent à leurs

produits de monter victorieusement la comparaison avec les plus beaux animaux du Perche. Les étalons "Rameur" et "L'Aiglon", vendus ces dernières années par M. Denis, ont admirablement réussi dans leur nouvelle patrie et sont considérés comme étant des meilleurs parmi les animaux français importés en Amérique. Les Américains sont, on le sait, très difficiles; ils ne s'attachent qu'aux chevaux de pure souche et ne paient pas un prix élevé quand ils réalisent leur idéal.

Jusqu'à présent, les Américains qui pratiquent le commerce des chevaux de trait ne considéraient pas d'autres animaux que ceux du Perche.

Leur attention étant aujourd'hui attirée sur les chevaux du Nivernais, dont ils ignorent précédemment l'existence, que les éleveurs du Perche se gardent bien de leur faire connaître, il y a tout lieu d'espérer que l'élevage du cheval de trait dans le département de la Nièvre, assurément désormais d'un débouché important, va prendre un essor considérable.

ATHENE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1903.

L'Assemblée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

EDMOND ROSTAND ET SON THEATRE.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars prochain. L'auteur du manuscrit qui aura été reconnu le meilleur, recevra une médaille d'or et le comité organisateur aura le droit de publier son œuvre.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible sur papier de couleur rouge avec une marge et seulement sur le recto et les blancs. Ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant un épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, œuvre seulement

UNITED FRUIT CO'S LIGNES DE VAPEUR AUX

Points de l'Amérique Centrale et du Sud.

De la NOUVELLE ORLEANS, Lne. Pour BELIZE, B. H., PUERTO BARRIOS, GUAT et PUERTO CORTEZ, S. H. — Tous les Jours à 9 A. M.

Pour le PORT LIMON, C. R. — Tous les Vendredis à 9 A. M.

Pour PUERTO CORTEZ, S. H., CEIBA, S. H. et les points de la Côte de Honduras. — Une fois à Semaine.

De MOBILE A LA. Pour BOOAS DEL TORO — Moittant à la 5e de une fois à Semaine.

Pour les POINTS DE LA COTE DE PUERTO CORTEZ, CEIBA et HONDURAS. — Une fois à Semaine.

Aussi des voyages à la voile pour les points ci-dessus. Aucun fret ne sera reçu sans ordre.

Pour plus de renseignements au sujet des taux du fret et du passage, s'adresser à

M. J. DEMPSEY, Gérant du Trafic, No 321 RUE ST-HARLES. TELEPHONE 1442.

INCORPORÉ EN 1892. WM. C. FAUST, Président. P. LANGE, Surintendant. LOUIS RUCH, Jr., Secrétaire.

UNION SANITARY Excavating Co.

Sont prêts sur un préavis à effectuer complètement toutes sortes d'ouvrages, voutes et tranchées en terre, etc. Travaux de première classe. Conditions raisonnables. BUREAU, 737 RUE COMMUNE. Entre les rues St-Charles et Carondelet. Téléphone 447.

L'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On fera connaître par la circonstance, tous les éléments d'une fêta littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables ont été accordées seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa désignation au jury de l'Athénée, s'engage à verser, dans un délai de quinze jours, la somme de dix dollars. Le jury de l'Athénée n'aura pas à rendre compte de la somme si elle n'est versée dans le délai fixé.

Les manuscrits seront adressés à :

Le secrétaire perpétuel, BOS. ROUEN, P. O. Box 73, Nouvelle-Orléans.

\$27.75 Washington et Retour \$27.75

Par voie du SOUTHERN RAILWAY, billets en vente les 25, 26, 27, 28, 29, 30, 1er et 2 septembre, valables pour retour jusqu'au 15 septembre. Une prolongation de temps peut être obtenue jusqu'au 25 septembre en déposant le billet et en payant un supplément de 50 cents par passager. Pour renseignements, agents ou bureau de la vente des billets, 4 rue Commune, à côté de la porte d'entrée des dames à l'Hotel St-Charles.

J. C. ANDREWS, S. W. P. A.

HOEHN & DIETH, Importateurs et Commerçants en Gros de MARCHANDISES DE MODE ET DE FANTAISIE.

529 & 537 RUE DE LA DOUANE, Nouvelle-Orléans, La. (sept-11)

Décorations pour Bâts, Mariages, "Germans" et Pique-Niques, Tentés, Bâtes de Mariages d'Or et d'Argent et "Germans" d'Argent.

J. R. BONNEVAL, Décorateur, DRAPEAUX, BANNIÈRES ET INSIGNES.

No 513 RUE ROYALE, Nouvelle-Orléans, La. Costumes Faits sur Mesure, à Vendre ou à Louer. Règles et pour Epaves et Facilités. (sept-11)

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 15 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 15 septembre 1903 à 10 heures du matin. Elles doivent être adressées au directeur du port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, et être accompagnées d'un montant en espèces de 100 dollars. Les soumissions doivent être accompagnées d'un mandat de 100 dollars en espèces, payable au directeur du port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, et être accompagnées d'un mandat de 100 dollars en espèces, payable au directeur du port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus.

REV. W. J. TYKELL, S. J., 27 août-2 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS, No 327 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, le 12 août 1903. Les soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à l'adresse ci-dessus, jusqu'au 12 septembre 1903 à 10 heures du matin.

HUGH McCLOCKRY, 12 août-16 août 15 sept.

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC (Sunset Route).

W. L. & T. R. & S. CO. L. W. R. R. Sous contrat de l'Etat pour le service des Passagers. Les points principaux de

Trains Nouveaux et Anciens Trains, Arizona, l'Alabama et la Californie.

Chargés de l'entretien des Trains, Cars, Dérivés de l'Etat pour le service des Passagers.

Service Supérieur de l'Etat pour le service des Passagers. Direction à la Californie sans changement.

Pour renseignements complets, adressez-vous au Directeur des Trains, à l'adresse ci-dessus, ou au Bureau des Trains, à l'adresse ci-dessus.

Y. B. KIRK, Agent des Trains et des Passagers, 1000 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, La.

W. H. MANTON, Agent des Trains, 1000 rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, La.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVÉES CHARGES SOUS UN VUE CHARGES VESTIBULES DE FULLANER

Part de... 7:30 pm... 9:15 pm... 10:30 pm... 11:45 pm... 1:00 am... 2:15 am... 3:30 am... 4:45 am... 6:00 am... 7:15 am... 8:30 am... 9:45 am... 11:00 am... 12:15 pm... 1:30 pm... 2:45 pm... 4:00 pm... 5:15 pm... 6:30 pm... 7:45 pm... 9:00 pm... 10:15 pm... 11:30 pm... 12:45 am... 2:00 am... 3:15 am... 4:30 am... 5:45 am... 7:00 am... 8:15 am... 9:30 am... 10:45 am... 12:00 pm... 1:15 pm... 2:30 pm... 3:45 pm... 5:00 pm... 6:15 pm... 7:30 pm... 8:45 pm... 10:00 pm... 11:15 pm... 12:30 am... 1:45 am... 3:00 am... 4:15 am... 5:30 am... 6:45 am... 8:00 am... 9:15 am... 10:30 am... 11:45 am... 1:00 pm... 2:15 pm... 3:30 pm... 4:45 pm... 6:00 pm... 7:15 pm... 8:30 pm... 9:45 pm... 11:00 pm... 12:15 am... 1:30 am... 2:45 am... 4:00 am... 5:15 am... 6:30 am... 7:45 am... 9:00 am... 10:15 am... 11:30 am... 12:45 am... 2:00 am... 3:15 am... 4:30 am... 5:45 am... 7:00 am... 8:15 am... 9:30 am... 10:45 am... 12:00 pm... 1:15 pm... 2:30 pm... 3:45 pm... 5:00 pm... 6:15 pm... 7:30 pm... 8:45 pm... 10:00 pm... 11:15 pm... 12:30 am... 1:45 am... 3:00 am... 4:15 am... 5:30 am... 6:45 am... 8:00 am... 9:15 am... 10:30 am... 11:45 am... 1:00 pm... 2:15 pm... 3:30 pm... 4:45 pm... 6:00 pm... 7:15 pm... 8:30 pm... 9:45 pm... 11:00 pm... 12:15 am... 1:30 am... 2:45 am... 4:00 am... 5:15 am... 6:30 am... 7:45 am... 9:00 am... 10:15 am... 11:30 am... 12:45 am... 2:00 am... 3:15 am... 4:30 am... 5:45 am... 7:00 am... 8:15 am... 9:30 am... 10:45 am... 12:00 pm... 1:15 pm... 2:30 pm... 3:45 pm... 5:00 pm... 6:15 pm... 7:30 pm... 8:45 pm... 10:00 pm... 11:15 pm... 12:30 am... 1:45 am... 3:00 am... 4:15 am... 5:30 am... 6:45 am... 8:00 am... 9:15 am... 10:30 am... 11:45 am... 1:00 pm... 2:15 pm... 3:30 pm... 4:45 pm... 6:00 pm... 7:15 pm... 8:30 pm... 9:45 pm... 11:00 pm... 12:15 am... 1:30 am... 2:45 am... 4:00 am... 5:15 am... 6:30 am... 7:45 am... 9:00 am... 10:15 am... 11:30 am... 12:45 am... 2:00 am... 3:15 am... 4:30 am... 5:45 am... 7:00 am... 8:15 am... 9:30 am... 10:45 am... 12:00 pm... 1:15 pm... 2:30 pm... 3:45 pm... 5:00 pm... 6:15 pm... 7:30 pm... 8:45 pm... 10:00 pm... 11:15 pm... 12:30 am... 1:45 am... 3:00 am... 4:15 am... 5:30 am... 6:45 am... 8:00 am... 9:15 am... 10:30 am... 11:45 am... 1:00 pm... 2:15 pm... 3:30 pm... 4:45 pm... 6:00 pm... 7:15 pm... 8:30 pm... 9:45 pm... 11:00 pm... 12:15 am... 1:30 am... 2:45 am... 4:00 am... 5:15 am... 6:30 am... 7:45 am... 9:00 am... 10:15 am... 11:30 am... 12:45 am... 2:00 am... 3:15 am... 4:30 am... 5:45 am... 7:00 am... 8:15 am... 9:30 am... 10:45 am... 12:00 pm... 1:15 pm... 2:30 pm... 3:45 pm... 5:00 pm... 6:15 pm... 7:30 pm... 8:45 pm... 10:00 pm... 11:15 pm... 12:30 am... 1:45 am... 3:00 am... 4:15 am... 5:30 am... 6:45 am... 8:00 am... 9:15 am... 10:30 am... 11:45 am... 1:00 pm... 2:15 pm... 3:30 pm... 4:45 pm... 6:00 pm... 7:15 pm... 8:30 pm... 9:45 pm... 11:00 pm... 12:15 am... 1:30 am... 2:45 am... 4:00 am... 5:15 am... 6:30 am... 7:45 am... 9:00 am... 10:15 am... 11:30 am... 12:45 am... 2:00 am... 3:15 am... 4:30 am... 5:45 am... 7:00 am... 8:15 am... 9:30 am... 10:45 am... 12:00 pm... 1:15 pm... 2:30 pm... 3:45 pm... 5:00 pm... 6:15 pm... 7:30 pm... 8:45 pm... 10:00 pm... 11:15 pm... 12:30 am... 1:45 am... 3:00 am... 4:15 am... 5:30 am... 6:45 am... 8:00 am... 9:15 am... 10:30 am... 11:45 am... 1:00 pm... 2:15 pm... 3:30 pm... 4:45 pm... 6:00 pm... 7:15 pm... 8:30 pm... 9:45 pm... 11:00 pm... 12:15 am... 1:30 am... 2:45 am... 4:00 am... 5:15 am... 6:30 am... 7:45 am... 9:00 am... 10:15 am... 11:30 am... 12:45 am... 2:00 am... 3:15 am... 4:30 am... 5:45 am... 7:00 am... 8:15 am... 9:30 am... 10:45 am... 12:00 pm... 1:15 pm... 2:30 pm... 3:45 pm... 5:00 pm... 6:15 pm... 7:30 pm... 8:45 pm... 10:00 pm... 11:15 pm... 12:30 am... 1:45 am... 3:00 am... 4:15 am... 5:30 am... 6:45 am... 8:00 am... 9:15 am... 10:30 am... 11:45 am... 1:00 pm... 2:15 pm... 3:30 pm... 4:45 pm... 6:00 pm... 7:15 pm... 8:30 pm... 9:45 pm... 11:00 pm... 12:15 am... 1:30 am... 2:45 am... 4:00 am... 5:15 am... 6:30 am... 7:45 am... 9:00 am... 10:15 am... 11:30 am... 12:45 am... 2:00 am... 3:15 am... 4:30 am... 5:45 am... 7:00 am... 8:15 am... 9:30 am... 10:45 am... 12:00 pm... 1:15 pm... 2:30 pm... 3:45 pm... 5:00 pm... 6:15 pm... 7:30 pm... 8:45 pm... 10:00 pm... 11:15 pm... 12:30 am... 1:45 am... 3:00 am... 4:15 am... 5:30 am... 6:45 am... 8:00 am... 9:15 am... 10:30 am... 11:45 am... 1:00 pm... 2:15 pm... 3:30 pm... 4:45 pm... 6:00 pm... 7:15 pm... 8:30 pm... 9:45 pm... 11:00 pm... 12:15 am... 1:30 am... 2:45 am... 4:00 am... 5:15 am... 6:30 am... 7:45 am... 9:00 am... 10:15 am... 11:30 am... 12:45 am... 2:00 am... 3:15 am... 4:30 am... 5:45 am... 7:00 am... 8:15 am... 9:30 am... 10:45 am... 12:00 pm... 1:15 pm... 2:30 pm... 3:45 pm... 5:00 pm... 6:15 pm... 7:30 pm... 8:45 pm... 10:00 pm... 11:15 pm... 12:30 am... 1:45 am... 3:00 am... 4:15 am... 5:30 am... 6:45 am... 8:00 am... 9:15 am... 10:30 am... 11:45 am... 1:00 pm... 2:15 pm... 3:30 pm... 4:45 pm... 6:00 pm... 7:15 pm... 8:30 pm... 9:45 pm... 11:00 pm... 12:15 am... 1:30 am... 2:45 am... 4:00 am... 5:15 am... 6:30 am... 7:45 am... 9:00 am... 10:15 am... 11:30 am... 12:45 am... 2:00 am... 3:15 am... 4:30 am... 5:45 am... 7:00 am... 8:15 am... 9:30 am... 10:45 am... 12:00 pm... 1:15 pm... 2:30 pm... 3:45 pm... 5:00 pm... 6:15 pm... 7:30 pm... 8:45 pm... 10:00 pm... 11:15 pm... 12:30 am... 1:45 am... 3:00 am... 4:15 am... 5:30 am... 6:45 am... 8:00 am... 9:15 am... 10:30 am... 11:45 am... 1:00 pm... 2:15 pm... 3:30 pm... 4:45 pm... 6:00 pm... 7:15 pm... 8:30 pm... 9:45 pm... 11:00 pm... 12:15 am... 1:30 am... 2:45 am... 4:00 am... 5:15 am... 6:30 am... 7:45 am... 9:00 am... 10:15 am... 11:30 am... 12:45 am... 2:00 am... 3:15 am... 4:30 am... 5:45 am... 7:00 am... 8:15 am... 9:30 am... 10:45 am... 12:00 pm... 1:15 pm... 2:30 pm... 3:45 pm... 5:00 pm... 6:15 pm... 7:30 pm... 8:45 pm... 10:00 pm... 11